Académie de Danse Classique de Pully - Clergère

Direction : Florence Wyss, Ch. des Roches 1, 1009 Pully. Tél : 079.687.13.47

 info@pullydanse.ch – [www.pullydanse.ch](http://www.pullydanse.ch)

 **Cours Jour Heures Durée Prix/mois**

Nom et prénom d’un des parents : ..................................................................................................

Nom et prénom de l’enfant : ............................................................................................................

Adresse complète : .........................................................................................................................

Numéro postal : …………………………………………………………………………………………….

Téléphones : ................................................ ……………………………………………………………

Date de naissance : .............................................: ...........................................................................

E-mail parent (et ado) : …………………………………………………………………………………….

**Contrat – Règlement**

**Paiement :** en 1x en 2x (+4.- de frais annuel) en10x (uniquement par e-banking + 10.- de frais annuel). Par défaut, les paiements s’effectuent par e-banking (internet). Nous vous remercions de nous contacter si vous n’en avez pas la possibilité.

**Droit à l’image :** Des photos peuvent être prises durant les cours de danse de votre enfant, en vue d’enrichir Facebook, Instagram, Pub et Site de l’École de Danse, merci de nous autoriser ou non à utiliser des images de votre enfant :  oui                            non

**Absence :**

Le montant des cours est dû de septembre à juin. En cas d’absence prolongée de plus d’un mois (maladie, accident), le/les mois manqués peuvent être crédités, uniquement sur présentation d’une demande écrite\* et de la déclaration médicale. Pour les absences de moins d'un mois, l'élève vient remplacer les cours manqués.

**Arrêt :**

Les nouveaux élèves, peuvent renoncer à poursuivre les cours si une demande écrite\* nous parvient avant la fin du premier mois de cours, les mois non entamés seront remboursés.

Pour quitter l’école**,** une demande écrite\* **avec préavis de 3 mois** doit nous être envoyée. Les mois suivants seront remboursés.

D’une année à l’autre **la réinscription est automatique** sauf demande d’annulation spécifique avant le 25 août. Si aucune demande écrite\* n’a été formulée à cette date, la nouvelle saison reste due avec résiliation possible dans les 3 mois.

\*Les demandes écrites peuvent être faite par e-mail.

L'Ecole décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident.

Lieu.........................Date......................................Signature................................................................

La feuille d'inscription/contrat est à retourner à : Académie de Danse Wyss, Ch.des Roches 1, 1009 Pully

*Le présent contrat vaut reconnaissance de dette selon la LP*